



L'entente Système d'Information Territorial Mutualisé des Alpes de Haute-Provence vous informe

*Pour mieux vous servir, votre territoire fait évoluer le service aux usagers avec un nouveau portail mutualisé
pour le dépôt des autorisations d'urbanisme (certificat, déclaration, permis)*

A compter du 9 mars 2026 un seul site pour les 4 territoires

<https://sitmahp.geosphere.fr/guichet-unique/>

Guichet unique pour déposer les autorisations d'urbanisme (Cu/DP/PA/PC/PD/DIA)

Arrêt des saisies sur le guichet unique le 27 février à 16 heures

Les portails suivants seront indisponibles à partir du 26 février : dlva-paa.geosphere.fr et ccapy.geosphere.fr